



MODALITES D'INSCRIPTIONS ET DE FINANCEMENT

Inscriptions

- Chaque année l'ANFH organise deux réunions territoriales (en juin et octobre) auxquelles vous êtes conviés pour recueillir les inscriptions des agents de votre établissement aux formations de l'année N+1 et planifier les groupes.
 - **Formations payantes** : si vous n'avez pas participé aux réunions ou si vous souhaitez ajouter des inscriptions, nous vous invitons à contacter l'équipe ANFH afin de nous faire part de vos demandes. Les annulations en cours d'année sont à éviter au maximum afin de ne pas pénaliser financièrement les autres établissements.
 - **Formations gratuites** : nous vous invitons à vous connecter à l'application PLATEFORM pour inscrire les agents de votre établissement.
- **Pour organiser des groupes en intra établissement ou groupement d'établissements**, l'équipe ANFH se tient à votre disposition.

Financement

	Formations payantes	Formations gratuites *
Frais pédagogiques	Plan de formation de l'établissement	Fonds mutualisés ANFH
Frais de déplacement	Plan de formation de l'établissement	Fonds mutualisés ANFH
Frais de traitement	Plan de formation de l'établissement	Plan de formation de l'établissement
Frais de déjeuner **	Fonds mutualisés ANFH	Fonds mutualisés ANFH

* Formations gratuites : si vous souhaitez organiser une formation en intra, nous vous remercions de consulter l'ANFH pour connaître les conditions.

** Pour les formations en intra, les frais de déjeuner restent à la charge de l'établissement.

Les programmes sont téléchargeables sur le site www.anfh.fr/rhone - Rubrique Offre de formation